

**Dossier du BHI N° S1/0400**

**LETTRE CIRCULAIRE 48/2000**  
**27 octobre 2000**

**EVENTUELLE DEMISSION D'UN DES DIRECTEURS DU BHI**

Monsieur,

Le commodore John LEECH, directeur du BHI, nous a verbalement avisé qu'il souhaitait démissionner et retourner en Australie, pour des raisons d'ordre privé, fin janvier 2001.

Nous regrettons sincèrement cette décision car nous apprécions sa contribution en tant que directeur et c'est avec grand plaisir que nous avons travaillé avec lui. Notre intention était d'informer les Etats membres de cette situation aussitôt que nous en aurions été officiellement avisés. Bien qu'à ce jour le commodore LEECH ne nous ait toujours pas officiellement fait part de ses intentions par écrit, il a, entre-temps, adressé aux directeurs des Services hydrographiques une lettre personnelle proposant deux possibilités, la première étant qu'il s'installe en Australie tout en continuant à assumer ses fonctions de directeur du BHI et la seconde étant qu'il démissionne et accomplisse certaines tâches qui sont les siennes actuellement, en qualité de consultant. Le contre-amiral Neil GUY et moi-même sommes contre la première possibilité (installation en Australie en qualité de directeur) car il n'existe, ni dans la Convention relative à l'OHI ni dans les Règlements de l'OHI de dispositions prévoyant ce cas. Une telle possibilité, qui n'a jamais été officiellement avancée, n'est pas conforme à la structure d'une organisation intergouvernementale quelle qu'elle soit. En ce qui concerne la deuxième possibilité, nous serions disposés à envisager la possibilité de lui confier certaines tâches en qualité de consultant.

Au cas où le commodore LEECH démissionnerait officiellement et retournerait en Australie, le Comité de direction en informerait automatiquement les Etats membres de l'OHI et préciserait, en même temps, la manière dont la charge de travail serait redistribuée entre les deux directeurs restants et les adjoints techniques.

Les Etats membres de l'OHI seront donc tenus au courant de l'évolution de la situation.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Comité de direction,

Contre-amiral Giuseppe ANGRISANO  
Président